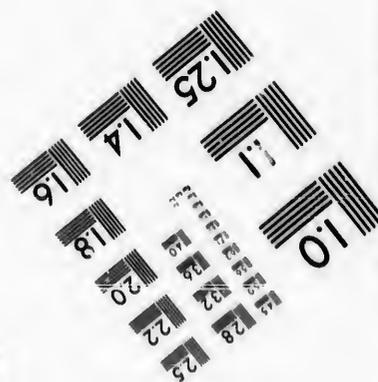
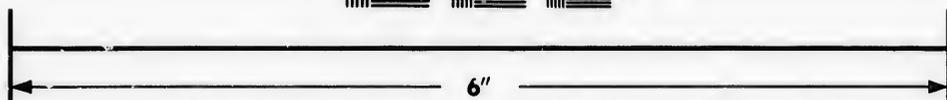
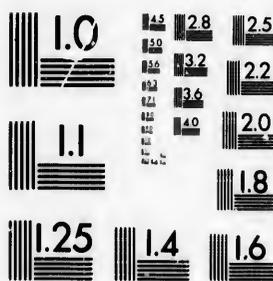


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14586
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985



Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

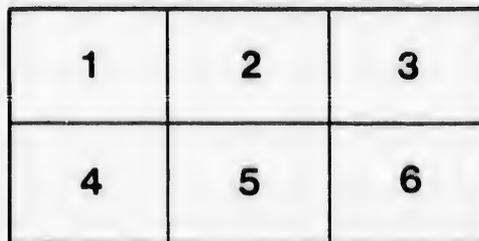
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
on à

32X

101 Jubilé N° 1

EXERCICES

DU JUBILE DE L'ANNEE

1830

*pour la Ville et la Paroisse
Notre-Dame de Québec.*

*Avec l'approbation de Monseigneur
le Coadjuteur de Québec.*



A QUEBEC

Imprimé chez C. LE FRANCOIS, Imprimeur Libraire, No. 9. Rue Laval.

1830.



APPROBATION.

NOUS approuvons la présente Direction pour les exercices du Jubilé, pour la Ville et Paroisse Notre-Dame de Québec.

A Québec, le 2 Juillet 1830.

✠ **JOS. EV. DE FUSSALA,**
Coadjuteur de Québec.

DIRECTION

Pour les exercices du Jubilé, accordé par N. S. P. le Pape PIE VIII, à l'occasion de son élévation au Souverain Pontificat, par une Bulle adressée à tous les Prélats Catholiques de l'Univers, datée de Rome le 18 Juin 1829.

*Pour la Ville et la Paroisse
Notre-Dame de Québec.*

LES exercices du Jubilé commenceront Dimanche, le 11 Juillet courant, et finiront Dimanche le 25 du même mois.

Le Jubilé sera annoncé par la sonnerie de toutes les cloches des Eglises de la Ville, qui aura lieu le

10 Juillet pendant un quart d'heure, après *l'Angelus* du soir. La même sonnerie se fera aussi, le 25 Juillet, après *l'Angelus* du soir, pour en annoncer la clôture.

On dira le *Veni, Creator*, avant la première Messe du jour où les exercices du Jubilé commenceront, et le *Te Deum*, après le Salut du dernier jour.

Pendant les quinze jours que durera le Jubilé, *l'Angelus* du matin, à l'Eglise de la Paroisse et à celle de la Basse-Ville, sonnera à quatre heures et demie, et les dites Eglises, ainsi que celles des M. M. du Séminaire et des Dames Religieuses Ursulines seront ouvertes depuis cette même heure jusqu'à sept heures et demie du soir.

Pendant l'une et l'autre semaine du Jubilé, (autant que la chose sera possible,) il y aura des Messes distribuées depuis quatre heures et demie jus-

qu'à neuf heures ; et pendant la dernière Messe, on récitera :

Le Lundi, Les Litanies du St. Nom de Jésus.

Le Mardi, de St. François X.

Le Mercredi, de Ste. Anne.

Le Jeudi, des Saints.

Le Vendredi, le Ps. *Miserere.*

Le Sam. Les Lit. de la Ste. Vierge.

A l'issue des autres Messes qui se célébreront au grand Autel, à des heures fixes, on récitera cinq *Pater* et cinq *Ave.*

Outre les Saluts des trois Dimanches qui se rencontrent pendant le Jubilé, il en sera chanté deux autres dans chacune des deux semaines, c'est-à-dire, les Mardis et Vendredis, à six heures.

Ces deux mêmes jours, il y aura, à cinq heures et un quart une instruction ou sermon, dont la sonnerie se fera comme celle qui annonce les prières ou instructions qui se font pendant le Carême.

N. B.—L'assistance à la Messe, au Sermon et au Salut, et la récitation des Litanies marquées ci-dessus, pour chaque jour de ces deux semaines, sont des pratiques purement de dévotion, et nullement d'obligation, à l'effet de gagner l'Indulgence du Jubilé.

CONDITIONS

Requis par la Bulle de N. S. P. le Pape PIE VIII, pour gagner l'Indulgence du Jubilé, et spécifiées dans les Articles 5e. et 6e. du Mandement de Monseigneur l'Evêque de Québec du 10 Mai dernier.

Il faut—1°. Visiter deux fois, pendant les quinze jours fixés, une ou deux des Eglises assignées pour les stations.

2°. Y prier quelque temps, avec dévotion, suivant l'intention du Souverain Pontife, en y récitant, par exemple, cinq fois le *Pater* et l'*Ave*, ou le *Psème Miserere*, ou les *Litanies*

du St. Nom de Jésus ou celles de la Ste. Vierge.

3°. Il faut, en outre, une de ces deux semaines, jeûner le Mercredi, Vendredi et Samedi, se confesser, recevoir, avec respect, le St. Sacrement de l'Eucharistie, et faire quelque aumône aux pauvres, suivant sa dévotion.

Il est permis, néanmoins, aux Confesseurs, de changer en d'autres bonnes œuvres, en faveur de leurs pénitens, celles prescrites pour le Jubilé, qu'ils seraient justement empêchés d'accomplir.

4°. Ceux qui seront en voyage pendant le temps du Jubilé, pourront, à leur retour, gagner la même Indulgence, en visitant deux fois l'Eglise Cathédrale, et en accomplissant les autres exercices du Jubilé.

5°. Les malades ainsi que ceux qui n'ont pas fait leur première com-

munion, pourront aussi participer à la faveur du Jubilé, en accomplissant ce qu'ils pourront des mêmes exercices ; et leurs Confesseurs sont aussi autorisés à changer, au besoin, en d'autres œuvres, celles du Jubilé qu'ils seraient incapables d'accomplir.

Les Eglises stationnales désignées par le Mandement de Mgr. l'Evêque de Québec, pour la Paroisse Notre-Dame de Québec, sont toutes celles de la Haute-Ville, et aussi celle de la Basse-Ville. Cependant, celle de l'Hôtel Dieu étant actuellement en réparation, doit en être exceptée.

REMARQUE—Pour les instructions que l'on désire avoir en détail sur tout ce qui a rapport au Jubilé et aux Indulgences, on peut recourir à un petit ouvrage bien connu, imprimé à Québec en 1827, à l'occasion du Jubilé accordé par le Pape LEON XII, et qui y a eu lieu dans l'hiver de la même année.

